



MONTAGE, DEMONTAGE ET UTILISATION DES ECHAFAUDAGES DE PIED

Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant



Public

Toute personne appelée à monter, démonter et utiliser un échafaudage de pied



Participants

Jusqu'à 8 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Avis médical favorable du Médecin du Travail. Savoir lire et parler français



Durée

2 jours (14 heures)



Inter

Dans un centre technique à proximité

Objectifs

- ✓ Identifier les risques selon l'environnement et la nature des travaux à réaliser
- ✓ Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- ✓ Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Programme

ENJEUX DE LA PREVENTION

Sensibilisation aux risques liés à l'utilisation des échafaudages
Principes généraux de prévention
Textes réglementaires
Recommandation R408
Responsabilité pénale et civile - Jurisprudences
Les rôles et responsabilités des différents acteurs

LA PREVENTION DES RISQUES

Situations dangereuses
Equipements de protection collective
Equipements de protection individuelle
Mesures générales de prévention

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

LA PRÉPARATION DU MONTAGE

LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE EN SÉCURITÉ D'UNE STRUCTURE SIMPLE D'ÉCHAFAUDAGE DE PIED

LES RÈGLES D'UTILISATION D'UN ÉCHAFAUDAGE FIXE EN SÉCURITÉ

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

EXERCICES PRATIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe, exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, EPI, EPC, échafaudages...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste du travail en hauteur et de l'utilisation des échafaudages

Evaluation et validation

Evaluation théorique et pratique
Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de compétences

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 36 mois pour l'actualisation de la formation et le rappel des techniques est préconisée.

Support remis aux stagiaires

Un livret est remis à chaque stagiaire

Références réglementaires

Article R.4323-69, R. 4141-13 et R. 4141-17 du code du travail; Recommandation CNAMTS R408

Les + NEOMIS

- + Mises en situation adaptées à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative
- + Garantie **minimum 60%** de pratique

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires



Notre engagement qualité



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION